

**DECISION PORTANT SIGNATURE DE CONVENTION DE MISE
A DISPOSITION DES INSTALLATIONS
SPORTIVES COMMUNAUTAIRE**

DECISION N°2024/70

Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10

VU la délibération D2024-017 du 28 février 2024 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président au point 6 : « De décider la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans » ;

CONSIDERANT la demande de mise à disposition du gymnase communautaire Jean-Marie PIETRJAK par les différentes associations désignées ci-dessous ;

DECIDE

ARTICLE 1: DE CONCLURE les conventions de mise à disposition du gymnase Jean-Marie PIETRJAK avec les utilisateurs : UAC Handball, UAC Tir à l'Arc, UAC Tennis de Table, les As du Volant, les Cadets de Cadillac-Beguey, le collège Anatole France, le collège Jean Joseph LATASTE et l'Union Sportive Vallée de Garonne pour la saison sportive 2024/2025 ;

DE CONCLURE la convention de mise à disposition du gymnase Jean-Marie PIETRJAK avec l'utilisateur : Commune de Cadillac sur Garonne du 06 au 07 septembre 2024 dans le cadre de l'organisation du forum des associations ;

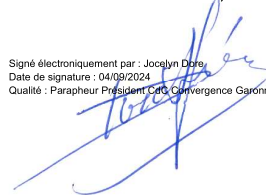
ARTICLE 2 – Conformément aux dispositions de l'article L. 2322-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

FAIT à PODENSAC,
Le PRESIDENT,

Signé électroniquement par : Jocelyn Doré
Date de signature : 04/09/2024
Qualité : Parapheur Président C.C.C. Convergence Garonne



Jocelyn DORÉ



MIS EN LIGNE LE : 5/09/2024

Envoyé en préfecture le 05/09/2024

Reçu en préfecture le 05/09/2024

Publié le



ID : 033-200069581-20240904-DEC2024_70-AR